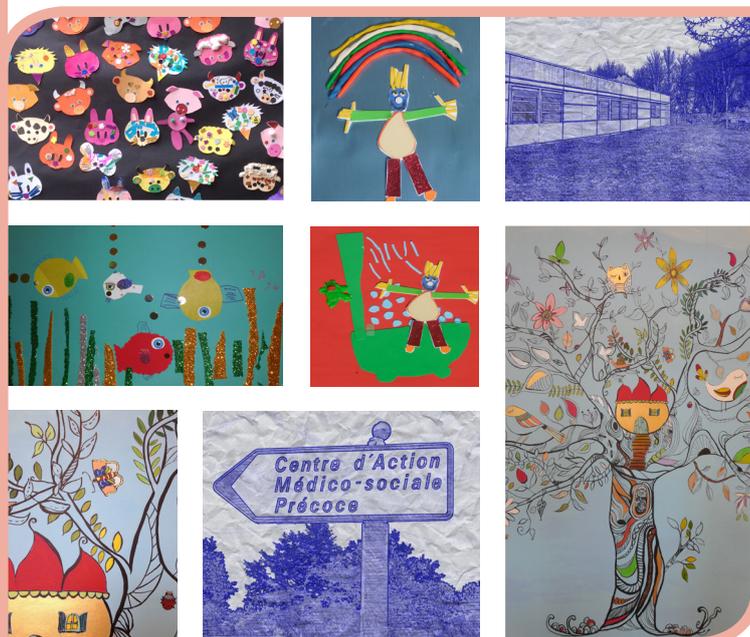


**Centre d'Action
Médico-Sociale
Précoce (CAMSP)**

Pôle Femme et enfant



Livret d'accueil

Ce livret a pour objectif de vous présenter la structure qui vous accueille.

Il a été réalisé en collaboration avec des parents.

Voici les différents axes :

- 1.** Le fonctionnement du CAMSP et ses missions,
- 2.** La présentation de l'équipe,
- 3.** L'admission,
- 4.** Les différents types de suivis,
- 5.** La fin de prise en charge.

***L'équipe du CAMSP souhaite que ce livret facilite votre arrivée
et soit le départ d'une collaboration fructueuse.***

SOMMAIRE

1 - Qu'est-ce que le CAMSP de Coupvray ?	p 3
2 - Ouverture et horaires	p 4
3 - Comment y accéder ?	p 4
4 - Qui sont les professionnels du CAMSP ?.....	p 4
5 - Le processus d'admission	p 6
6 - Quel accompagnement se fait au CAMSP ?	p 7
7 - Relations avec les représentants légaux	p 7
8 - Les partenariats	p 8
9 - La fin de prise en charge	p 9
10 - Comment parler du CAMSP à votre enfant ?	p 9
11 - Glossaire	p 10

1 Qu'est ce que le CAMSP de Coupvray ?

● Ses missions

Le CAMSP, Centre d'Action Médico-Sociale Précoce, est un lieu de prévention, de diagnostic et de suivi le plus global possible. Il s'adresse aux enfants de 0 à 6 ans qui présentent des difficultés de développement et/ou un déficit moteur, sensoriel ou intellectuel.

L'objectif du CAMSP est de mettre en place un suivi précoce et respectueux de la singularité de chaque enfant afin de l'aider à développer au mieux ses potentialités tant physiques que psychologiques.

En tant que structure de proximité, le CAMSP travaille avec les représentants légaux ainsi qu'auprès de ses partenaires (*crèches, haltes garderies, écoles, professionnels paramédicaux*).

Le CAMSP a donc pour missions de :

- **favoriser** le dépistage précoce et la prévention,
- **apporter** les soins ambulatoires nécessaires,
- **accompagner** les parents et la fratrie,
- **soutenir** l'intégration sociale et éducative de l'enfant sur ses lieux de vie,
- **aider** à l'orientation.

● Ses valeurs

- Le CAMSP de COUPVRAY est ouvert depuis janvier 2003.
- Il est rattaché au pôle Femme et Enfant, du Grand Hôpital de l'Est Francilien, qui regroupe les services de Maternité, Gynécologie, Obstétrique, Pédiatrie, Néonatalogie, Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent.
- Son secteur d'intervention couvre tout le Nord de la Seine-et-Marne.
- Le CAMSP est habilité à suivre 120 enfants.

« DES VALEURS INSCRITES AU CŒUR DE NOS ACTIONS »

En tant que CAMSP hospitalier, nous partageons les valeurs du service public hospitalier et du Grand Hôpital de l'Est Francilien auquel nous sommes rattachés.

« Libre accès aux soins, neutralité, laïcité »

Les professionnels du CAMSP de COUPVRAY se retrouvent aussi et avant tout dans les valeurs qui engagent directement la relation à l'autre :

« Respect, disponibilité, responsabilité, questionnement, créativité, équité »

LA CONFIDENTIALITÉ : Les données médicales sont transmises au médecin directeur du CAMSP et sont protégées par le secret médical. Les informations relatives à la prise en charge des enfants sont protégées par le secret professionnel auquel est tenu l'ensemble du personnel.

2 Ouverture et horaires



- Le CAMSP est ouvert **du Lundi au Vendredi de 8h30 à 17h.**
- Vous pouvez joindre le secrétariat **tous les jours de 9h à 12h et de 12h30 à 16h** au **01 60 42 38 25.** Un accueil téléphonique vous permet de prendre contact avant toute prise de rendez-vous.

3 Comment y accéder ?

Par les transports en commun :

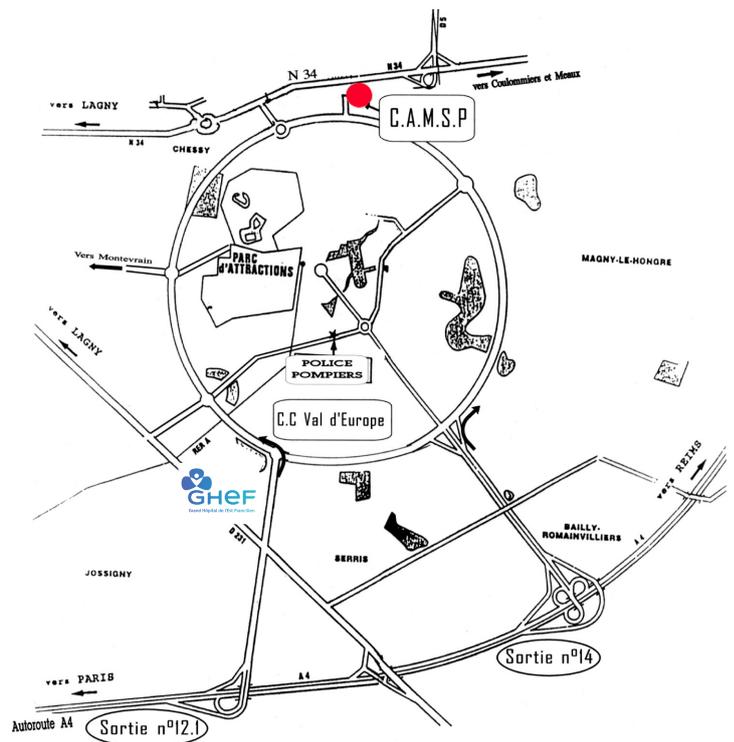
RER : Ligne A — Station « Chessy »
Prendre le Bus PEP'S Lignes 23 ou 24
Arrêt à COUPVRAY « Parking Nord »

Par l'Autoroute A4 :

- > Sortie 12.1 – « Marne-la-Vallée Val d'Europe »
Suivre « Chessy, Coupvray, Meaux »
puis « CAMSP »
- > Sortie 14 – « DISNEY »
Suivre « Magny-le Hongre, Chessy, Coupvray »
puis « CAMSP »

Par la Nationale 34 :

Direction « Marne-la-Vallée Val d'Europe »
et suivre « CAMSP »



4 Qui sont les professionnels du CAMSP ?

Le CAMSP est composé d'une équipe pluridisciplinaire. Cette pluridisciplinarité permet une approche globale de l'enfant.



● Personnel administratif et d'encadrement

Cadre socio-éducatif : Il veille à la bonne mise en place des projets personnalisés et des projets institutionnels ; il **s'assure de la sécurité des prises en charge ainsi que de leur qualité** et s'assure aussi de la bonne mise en place du droit des usagers. Il effectue la coordination avec les services du centre hospitalier et les différents partenaires. Il a aussi pour mission la gestion de l'équipe.

Secrétaires médicales : Elles assurent l'accueil téléphonique et physique des parents et de leurs enfants au CAMSP. Elles organisent les rendez-vous pour les enfants et leurs familles dans la structure et recueillent les demandes des parents, des partenaires et des familles.

Agent de service : Elle s'assure de l'**entretien des locaux et du matériel** et travaille en liaison avec les services logistiques du Grand Hôpital de l'Est Francilien. Elle gère aussi les commandes et les stocks.



● Personnel médical

Médecins pédiatres : Ils reçoivent les enfants et les parents en **consultation** et procèdent à l'**évaluation clinique**. Ils participent à l'élaboration et à la réévaluation du projet personnalisé. Ils effectuent le suivi médical et l'accompagnement diagnostique. Ils orientent vers les consultations spécialisées si nécessaire. Ils rédigent des certificats (*dossier MDPH*) et des prescriptions médicales.

Médecin pédopsychiatre : Il reçoit les enfants et les parents en **consultation** et procède aux **évaluations des différents niveaux de développement**. Il procède à des observations partagées avec les parents pour un meilleur accordage autour des difficultés de l'enfant.

Médecin de rééducation fonctionnelle : Il **évalue les capacités d'autonomie motrice et cognitive**. Il prescrit traitements, rééducations et réadaptations.



● Professionnels paramédicaux

Psychologues : Ils interviennent en **soutien** des interrelations parents/enfant. Ils proposent un **accompagnement psychologique et une psychothérapie** d'enfant pour construire une relation à soi et aux autres plus apaisée et plus épanouie. Ils proposent aussi un accompagnement parental, ainsi qu'à la fratrie, et un travail d'élaboration autour de la question de la différence, du handicap, du deuil.

Kinésithérapeute : Il établit un **diagnostic fonctionnel des atteintes motrices**. Il travaille autour de l'**autonomie motrice et du confort corporel**. Il intervient aussi dans la prévention des déformations orthopédiques et des douleurs.

Ergothérapeute : Il **évalue les difficultés de l'enfant sur le plan moteur, lors de problèmes dans l'organisation des gestes ou en motricité fine**. Il propose un travail autour de l'indépendance et de l'autonomie : développement des stratégies de compensation, travail autour de la demande d'aide, travail autour de l'installation, aides techniques, adaptation de l'environnement au domicile, à l'école ou à la crèche, etc.

Psychomotriciens : Ils **effectuent des évaluations du développement psychomoteur** de l'enfant et prennent en charge les répercussions psychiques, cognitives, relationnelles et corporelles d'un handicap ou retard de développement par l'intermédiaire de différentes médiations (*activités corporelles et jeux d'éveil*). Ils accompagnent l'enfant dans son développement sensori-moteur, intellectuel et relationnel. Ils aident l'enfant à mieux se sentir, connaître et utiliser son corps.

Puéricultrice : Elle intervient au CAMSP ou à domicile : elle assure un **accompagnement autour de la vie quotidienne** (*alimentation, sommeil, soutien éducatif*) et **aide aux démarches**, en lien avec le suivi médical. Elle effectue aussi un suivi spécifique autour des troubles de l'oralité. Enfin, elle a aussi pour mission la coordination avec les partenaires hospitaliers, paramédicaux ou du secteur petite enfance.



● Personnels socio éducatifs

Éducatrices : Elles **évaluent la situation globale de l'enfant** : ses capacités relationnelles, ses acquis et ses compétences éducatives. Elles assurent un **accompagnement vers l'autonomie et la socialisation**. Elles favorisent également la communication et l'expression avec différentes médiations et supports adaptés.

Assistants de service social : Par un **soutien social sur le plan matériel, financier et familial**, elles participent à la mise en œuvre du projet personnalisé de l'enfant et de sa famille. Elles informent des droits et des dispositifs existants et aident aux démarches administratives. **Soutien de la socialisation et de la scolarisation**, elle est amenée à travailler avec les partenaires extérieurs (*réunions de scolarisation, réunions petite enfance, etc.*). Enfin, elles informent et interviennent dans les **démarches d'orientation**.

5 Le processus d'admission

Le plus souvent sur les conseils d'un médecin, les représentants légaux prennent directement contact avec le CAMSP, c'est une démarche personnelle.

- > **Le tout 1^{er} contact** est téléphonique et passe par la secrétaire médicale.
- > **Un premier entretien d'admission** est fixé avec le cadre responsable et l'assistante sociale. « On se parle avant d'ausculter ».

Cette rencontre est un temps d'accueil, de présentation mutuelle et de recueil des attentes de la famille.

Le fonctionnement du CAMSP est expliqué, un dossier administratif est constitué et une information sur les droits est effectuée. Le Document Individuel de Prise en Charge de l'enfant est signé par les représentants légaux et le responsable du CAMSP.

- > **Une consultation médicale** avec le médecin responsable et la psychologue permet ensuite de préciser si les difficultés de l'enfant relèvent d'un suivi au CAMSP ou si une autre orientation est à envisager.
- > **Des bilans médicaux et des observations par les professionnels du CAMSP** sont proposés pour mieux préciser les orientations de travail.
- > **Une réunion d'équipe** permet de réfléchir au projet de soin le plus adapté à l'enfant.
- > **Le projet personnalisé de l'enfant** est présenté et discuté avec les parents, leurs attentes sont recueillies. Un médecin référent est désigné. Il sera responsable du projet personnalisé de l'enfant au CAMSP.

Chaque projet respecte la singularité de chaque enfant.
Il lui est adapté et il évolue dans le temps.
Il respecte le plus possible la temporalité de la famille et de l'enfant.

● Quels documents sont nécessaires à l'admission ?

Pour constituer le dossier médical :

- Le carnet de santé,
- Les comptes rendus de consultations ou d'examens médicaux.

CONFIDENTIEL

Pour constituer le dossier administratif :

- L'attestation Sécurité sociale à jour,
- Une fiche de renseignements administratifs,
- Une photo de l'enfant.

6 Quel accompagnement se fait au CAMSP ?

Il est important d'aborder l'enfant dans sa singularité et dans sa globalité.

Selon le projet individualisé défini, deux types de prise en charge sont possibles au CAMSP :

- **Un suivi surveillance** dans le cadre de la prévention et du dépistage précoce consistant en consultations médicales régulières.
- **Un suivi régulier** organisé autour de consultations médicales et de séances en individuel et/ou en petit groupe.

Il existe différentes modalités d'intervention :

- **Le travail en individuel** : sur indication du médecin référent, le suivi individuel est centré sur l'enfant, ses difficultés et ses potentialités.
- **Le travail en groupe** : les groupes sont animés par 2 professionnels et regroupent 5 enfants au maximum. Le suivi en groupe permet un travail de socialisation. Les échanges entre les enfants sont favorisés, des activités sont partagées, une dynamique de groupe se construit. L'activité groupale est très développée au CAMSP. Elle est régulièrement interrogée et renouvelée. Elle est complémentaire du travail entrepris en individuel.

Les groupes proposés s'appuient sur **différentes médiations** comme la motricité, la création, les histoires, le modelage, le graphisme, les jeux sensoriels, le poney, etc.

Des rendez-vous médicaux et des réunions d'équipe sont programmés chaque année pour faire le point sur le suivi de l'enfant et réajuster le projet en fonction de son évolution.

7 Relations avec les représentants légaux



ÉCOUTE
CONSEIL
GUIDANCE

Les représentants légaux sont partie prenante du projet de soin.
Rien ne peut se faire sans leur accord.

Cette collaboration est indispensable à l'évolution de l'enfant et doit se faire dans le respect de la confidentialité et du secret professionnel auxquels les professionnels sont attachés. Des échanges réguliers ont lieu avec les professionnels lors de l'accompagnement aux séances ou lors de rendez-vous individuels sur demande.

Différents accompagnements spécifiques des familles et des fratries sont proposés :

- La guidance familiale, parentale, et le travail d'accompagnement plus spécifique par la pédopsychiatre et les psychologues,
- Le groupe fratrie,
- Le café des parents (*le samedi matin*),
- Les événements festifs (*fête du CAMSP*),
- Les ateliers créatifs.

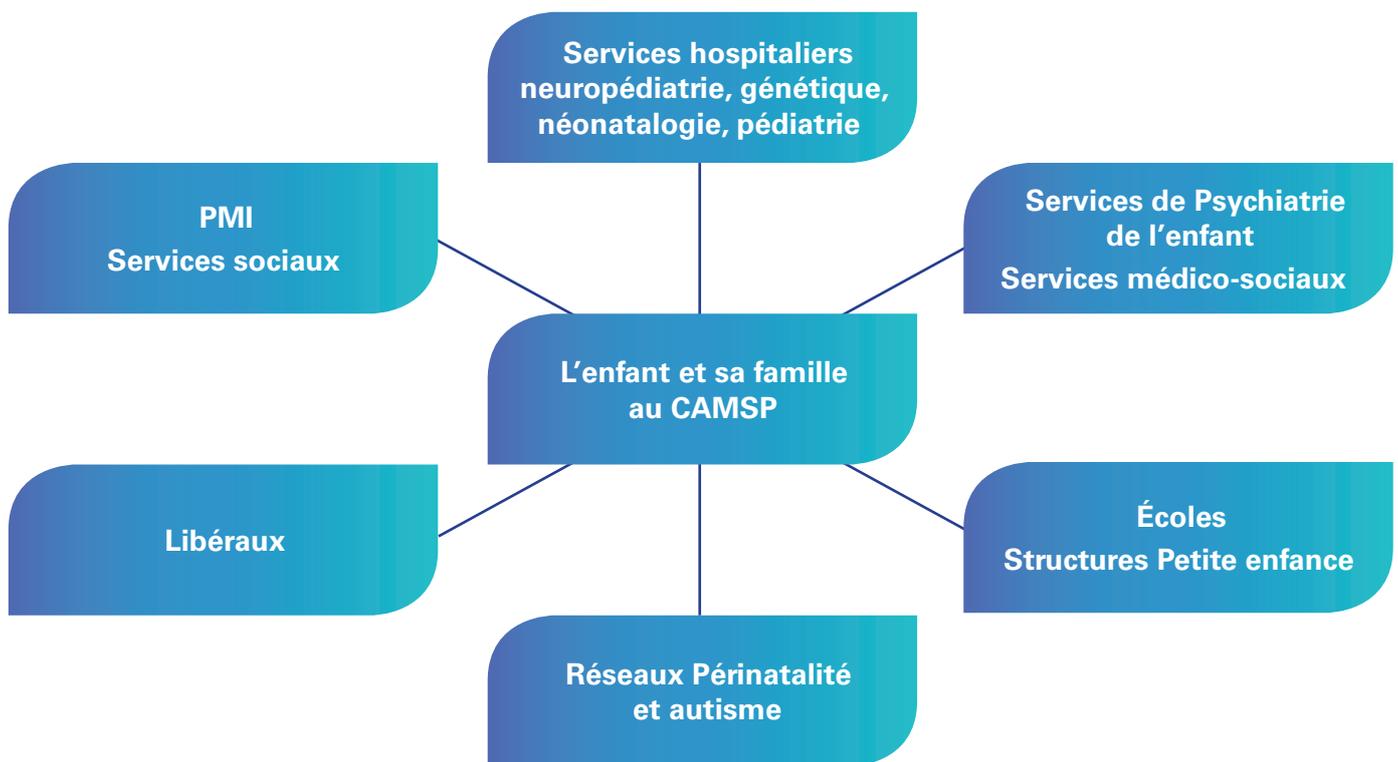
En cas de problèmes ou de réclamations :

- Tout usager du CAMSP peut exprimer ses remarques, oralement auprès du cadre responsable ou des médecins,
- Il peut également transmettre par écrit ses doléances et suggestions au Directeur du GHEF ou auprès de la Commission Des Usagers (CDU) du GHEF site Marne-la-Vallée.
(Adresse siège social : 6-8 rue Saint-Fiacre - BP 218 - 77104 Meaux cedex).

8 Les partenariats

En tant que structure de proximité et au regard des nombreuses missions qui lui sont attribuées, le CAMSP travaille en accord avec les parents, avec de nombreux partenaires qui interviennent auprès de l'enfant.

Par ces différents liens, le CAMSP participe à une prise en charge globale de l'enfant, et ce tout au long de sa prise en charge.



Les services hospitaliers et praticiens libéraux afin d'échanger les informations médicales concernant le suivi et la prise en charge de l'enfant. Les médecins du CAMSP ne se substituent pas aux médecins qui suivent habituellement l'enfant (*médecins de famille, médecins de PMI, etc.*).

Les PMI, les services sociaux ou services de protection de l'enfance afin de soutenir, si nécessaire, les familles dans la prise en charge de leur enfant.

Les lieux de vie des enfants (*haltes garderies, crèches, etc.*).

Les écoles pour favoriser une bonne adaptation de l'enfant, installation, cadre de travail, outils de communication, etc.

Le CAMSP soutient la socialisation et la scolarisation de l'enfant.

9 La fin de prise en charge

Après un bilan ou un suivi au CAMSP, différentes possibilités peuvent justifier la fin de l'intervention, et celle-ci est organisée avec la famille :

- L'enfant n'en a plus besoin,
- Les parents ne le souhaitent plus,
- L'enfant a besoin d'un service de soins ou d'éducation plus approprié à ses besoins et ses capacités (*libéral, services hospitaliers, services d'éducation spéciale en établissement ou à domicile, etc.*),
- Il va avoir 6 ans.

L'équipe accompagne la famille dans les démarches.

10 Comment parler du CAMSP à votre enfant ?

Il nous paraît très important d'expliquer à votre enfant pourquoi il vient au CAMSP. Il est en effet le premier concerné. Il doit comprendre ce qu'on attend de lui et que les différentes interventions prennent sens pour lui.

On va voir **le médecin pédiatre** pour essayer de comprendre pourquoi tu peux ou tu ne peux pas faire certaines choses, pourquoi tu as mal et pour chercher comment on peut t'aider à bien grandir. On va aussi lui montrer tous tes progrès.

Le médecin pédopsychiatre, c'est le docteur qui va essayer de comprendre avec toi et avec nous comment mieux grandir avec plus de confiance.

Avec **le psychologue**, tu pourras parler ou jouer. Si tu veux, tu pourras lui dire et lui montrer qui tu es, ce qui va bien et aussi ce qui te fait peur, ce qui te fâche ou ce qui te rend triste. Comme ça tu pourras grandir en mettant des sourires là où il y a des bobos.

L'éducatrice va te proposer des jeux pour grandir et apprendre à faire seul. Elle parlera avec nous de ce que tu fais à la maison, de ce qui peut être difficile pour toi ou pour nous et on cherchera ensemble comment faire pour que ça se passe mieux.

Avec **le kinésithérapeute**, tu fais des mouvements et des jeux pour avoir moins mal et faire plus de choses avec ton corps : bouger, te déplacer.

Avec **le psychomotricien**, tu joues pour mieux découvrir comment tu te sens dans ton corps, comment tu bouges et tout ce que tu peux faire.

Avec **l'ergothérapeute**, tu joues pour trouver des astuces pour faire les choses seul (*s'habiller, faire un collier de perles, manger seul, etc.*). Elle peut discuter avec toi et avec nous pour chercher des objets qui vont t'aider.

L'assistante de service social parle avec nous et nous aide à chercher des solutions pour te rendre la vie plus facile (*trouver une crèche pour toi, avoir quelqu'un qui nous aide à la maison, etc.*). Elle a plein de bonnes adresses et nous donne des conseils sur des papiers à remplir.

La secrétaire t'accueille quand tu arrives au CAMSP et prévient de ton arrivée. Et c'est elle qui répond au téléphone quand ton papa ou ta maman appelle le CAMSP.

11 Glossaire

CMP : Centre Médico-Psychologique

CMPP : Centre Médico-Psycho-Pédagogique

DIPC : Document Individuel de Prise en Charge

IEM : Institut d'Education Motrice

IME : Institut Médico-Educatif

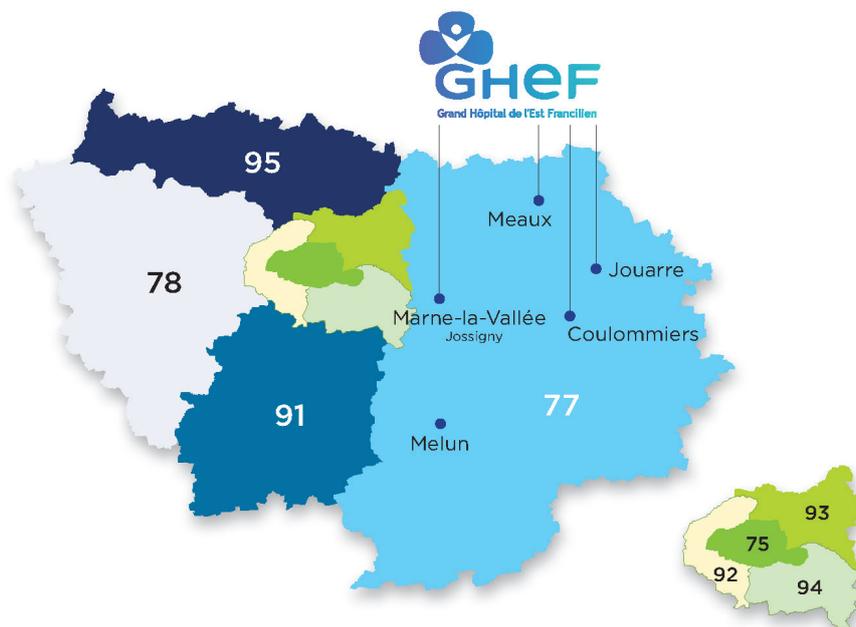
ITEP : Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique

MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées

PMI : Protection Maternelle et Infantile

SESSAD : Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile

Notes personnelles



6 sites hospitaliers

hors structures extra-hospitalières :

✓ à **Meaux**
site Saint-Faron (siège social)
 6-8 rue Saint-Fiacre
 BP 218 - 77104 MEAUX cedex

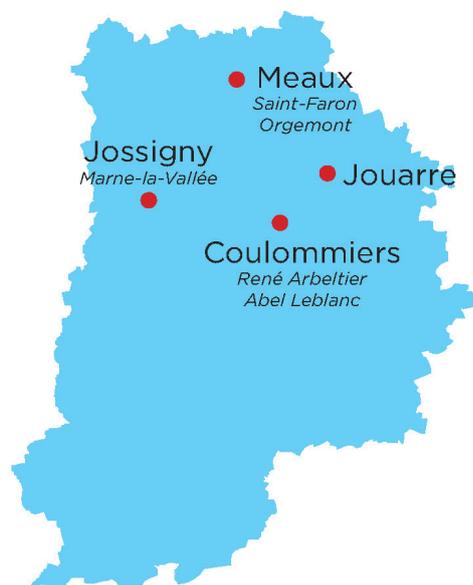
site d'Orgemont
 2b rue d'Orgemont
 BP 218 - 77104 MEAUX cedex

✓ à **Jossigny**
site de Marne-la-Vallée
 2-4 cours de la Gondoire
 77600 JOSSIGNY

✓ à **Coulommiers**
site René Arbeltier (site principal)
 4 rue Gabriel Péri
 77527 COULOMMIERS cedex

site Abel Leblanc
 avenue Victor Hugo
 77527 COULOMMIERS cedex

✓ à **Jouarre**
site de Jouarre
 18 rue Petit HUET
 77640 JOUARRE



Centre d'Action Médico-Sociale Précoce

Impasse de la Dhuis - 77700 COUPVRAY

Tél. : 01 60 42 38 25 – Fax : 01 60 43 50 00 - Email : secrcamp.mlv@ghef.fr